

Thème

La prévention de la désinsertion professionnelle est une **nécessité sociale et économique** d'autant plus importante que les carrières vont avoir tendance à **s'allonger du fait de la réforme des retraites**.

La désinsertion professionnelle peut survenir à la suite d'un **accident ou d'une maladie, professionnelle ou non**, qui entraîne une difficulté dans le maintien au poste ou dans **l'entreprise**, ou à la suite d'une altération plus progressive de la santé du travailleur.

Prévenir cette désinsertion professionnelle, c'est d'abord détecter la possibilité qu'elle se produise au vu de l'examen de santé ou d'autres signes de défaillances au travail, puis mettre en œuvre les moyens d'aménagement ergonomique ou organisationnel du poste de travail pour l'adapter au handicap de l'opérateur. Il faut pouvoir aussi envisager le reclassement professionnel dans l'entreprise ou dans une autre entreprise.

C'est aussi préserver l'employabilité des seniors en adaptant les conditions de travail mais surtout en réfléchissant en amont à la promotion de la santé au travail et à la formation tout au long de la carrière.

Ce colloque exposera différentes actions faisant intervenir des acteurs complémentaires ayant à cœur de maintenir le salarié ou l'exploitant agricole dans une **activité professionnelle** ou l'aider à retrouver un emploi après un arrêt de travail prolongé. Toutes les interventions montreront la nécessité de travailler en pluridisciplinarité afin de prévenir cette désinsertion professionnelle, quelle qu'en soit l'origine.

Modalité de règlement d'inscription : règlement par chèque à l'ordre de l'INMA ou par virement.

En cas d'annulation de l'inscription moins de 15 jours francs avant la manifestation, l'INMA facturera le tiers du coût de l'inscription et le montant total du ou des repas réservés. En cas de non présentation le jour de la manifestation, aucun remboursement ne sera effectué.

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Lieu

Centre des Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 TOURS

Le centre des Congrès Vinci est situé au cœur de la ville, face à la gare de Tours et à proximité de nombreux hôtels.

Date et Horaires

Vendredi 22 janvier 2016 de 9 h 00 à 16 h 40
Remise des badges et des dossiers à l'accueil à partir de 8 h 45.

Les horaires de début et de fin sont adaptés aux principaux TGV circulant entre Tours et Paris.

Contact et renseignements

Institut National de Médecine Agricole
14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS
Tél : 02 47 66 61 07
Fax : 02 47 66 08 28
@ : corinne.levy@inma.fr

Sites Internet : www.inma.fr / www.imtvl.fr

Hébergement à Tours

Pour organiser votre hébergement, vous pouvez vous adresser à l'Office du Tourisme de Tours (www.ligeris.com - 02 47 70 37 37) auprès de qui vous recevrez le meilleur



www.imtvl.fr



www.inma.fr

COLLOQUE



Vendredi 22 janvier 2016

Centre des Congrès Vinci
25 boulevard Heurteloup
37000 Tours

Prévention de la Désinsertion Professionnelle



Organisation :

- Institut National de Médecine Agricole
- Institut de Médecine du Travail du Val-de-Loire

- 9h20 Accueil - Introduction
Docteur Gilles LEVERY, Président de l'IMTVL
- 9h30 Prévention de la désinsertion professionnelle. Méthodologie, formation-action et évaluation
Docteur Alain JABÈS, Formateur national ALJP
- 9h55 Bien vieillir au travail ? Une approche ergonomique dans trois secteurs agricoles
*Valérie ZARA-MEYLAN, Ergonome,
Anne-Françoise MOLINIÉ, Démographe,
Chercheuses au GIS CREAPT
Centre d'études de l'emploi (CEE), Unité de recherche
Âge et Travail*
- 10h20 **Accompagnement au retour à l'emploi après un long temps d'inactivité**
Docteur Olivier SUROT, AGIR'H.
- 10h40 *Discussions - échanges avec la salle*
- 10h55 *Pause*
- 11h15 Comment un service de santé au travail peut-il proposer une offre de service en matière de maintien à l'emploi : à propos de l'expérience de l'AMIEM dans le MORBIHAN et de la mise en place d'une Equipe technique Maintien depuis 2004
*Docteur Jean-Michel HAMEAU, Médecin du travail,
AMIEM, Vannes*
- 11h35 **Cellule maintien dans l'emploi**
*Docteur Véronique CHOQUART, Médecin du travail
Docteur Pascale BOISSEAU, Médecin conseil
MSA Berry-Touraine*
- 11h55 **Retour d'expériences d'accompagnement à la reprise du travail après une pathologie lourde : les atouts de la médiation**
*Cécile PRIOUL, Consultante-Coach, Indivactive.com
Docteur Isabelle GABAIX, Médecin conseil,
MSA Mayenne Orne Sarthe*
- 12h10 *Discussions - échanges avec la salle*
- 12h25 *Déjeuner*



- 13h50 Présentation des travaux pluridisciplinaires effectués dans le cadre de l'observatoire maintien dans l'emploi mis en place en Région Centre
*Karim BOUMEDJ, Ergonome, IPRP
Sandrine BENOIST, Conseillère du travail, Assistante sociale*
- 14h20 **Un handicap peut en cacher un autre...**
Docteur Catherine LOPEZ, Référente Handicap du service de Santé-Sécurité au Travail, MSA Ain-Rhône
- 14h40 *Discussions - échanges avec la salle*
- 14h55 **Orientations de l'Agefiph sur le maintien dans l'emploi et expérience pratique d'une entreprise et du Sameth**
Alain POUSSIN, Délégation Régionale Centre, AGEFIPH
- 15h25 **Atteintes à la santé et maintien dans l'emploi : facteurs, freins et perspectives**
*Frédérique BARNIER, Sociologue,
CEDETE, Université d'Orléans*
- 15h55 Table ronde
*Modérateur : Docteur Bernard ARNAUDO,
Médecin inspecteur du travail, DIRECCTE Tours*
Introduction de la table ronde sur le coté juridique du partage des informations (courriers, dossier médical MDPH)
Hanane MOUFTADI, Juriste, CCMSA
- Comment travaille t-on ensemble avec tous les acteurs et comment communique t-on au mieux ?
*Hanane MOUFTADI, Juriste, CCMSA
Docteur Olivier SUROT, AGIR'H
SAMETH,
MDPH,
Anne LE GOUIC MARTUN, Service social, CARSAT
Centre*
- 16h25 *Discussions - échanges avec la salle*
- 16h40 Conclusion
- 16h45 Fin de la journée

Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Formulaire d'inscription
à retourner avec le règlement à :
INMA - 14 rue Auguste Comte - 37000 TOURS

Mme M. Dr

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Établissement _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

Participera au Colloque INMA / IMTVL du 22 janvier 2016
"Prévention de la Désinsertion Professionnelle " et règle la somme de ⁽¹⁾ :

120 € inscription et remise des actes €

27 € déjeuner du 22 janvier ⁽²⁾ €

Total à régler à l'inscription : €

Souhaite un coupon de réduction SNCF "Congressiste"

Date et signature :

(1) Voir conditions au dos

(2) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception des dossiers